

Comité Départemental F.F.E.S.S.M. 27 - Commission Technique Départementale

FORMATION RIFAP - SECOURISME PLONGEE - F.F.E.S.S.M.

Des 3 – 13 et 14 mars 2020

Cible : Plongeurs déjà titulaires de la formation PSC 1 (prévention secours civiques de niveau 1) de moins de 2 ans, ou d'un SST recyclé

OBJECTIF : Réagir efficacement face à une situation d'accident de plongée en pratiquant les gestes d'urgence et en mettant en œuvre une oxygénothérapie efficace afin de maintenir la vie en attendant les secours adaptés.

Pré-requis obligatoires « secourisme » et « accidents de plongée » :

PSC1 ou SST récent de moins de 2 ans impérativement (joindre l'attestation PSC1 ou SST) ou SST recyclé

- Les barotraumatismes - La surpression pulmonaire
- Les accidents de décompression

CALENDRIER ET PROGRAMME

| | | |
|---|--|---|
| Mardi 10 mars 2020 19h00 – 22h00 | - Accueil RIFAP Les secours en mer Les accidents de plongée | - Objectifs de la formation - Compétences délivrées - L'alerte et les secours en mer - Rappel sur les accidents de plongée : signes et traitements |
| Vendredi 20 mars 2020 19h00 - 22h00 | Renforcement et contrôle des pré-requis Premiers Secours - PSC1 Fondamentaux RIFAP | - La protection – l'alerte - La victime saigne - La victime est inconsciente - La victime ne respire plus – RCP - La mise en place du DAE – la prise de pouls - La victime se plaint d'un malaise |
| Samedi 21 mars 2020 9h00 – 13h00 | Spécifique Plongée 1 | - Accidents de plongée 1 : Conduite à tenir devant l'accidenté-plongée – Mise en œuvre de l'oxygénothérapie |
| 14h00 – 19h00 | Spécifique Plongée 2 | - Accidents de plongée : - Cas concrets : conduites à tenir et interventions |
| - | Spécifique Plongée 3 | - Travaux de synthèse : Cas concrets spécifiques, Interventions face aux accidents de plongée - Bilan et clôture de la formation |

L'attestation de compétences RIFAP Secourisme plongée est délivrée par la FFESSM . La carte RIFAP sera délivrée par le club

FORMATEUR

Nelly BOUCHER, Formateur Fédéral RIFAP, Instructeur National de Secourisme

LIEU : PISCINE Jean BOUIN – salle de formation ROTHONDE– rue Jean Bouin – EVREUX

coût de la formation : 10 € fascicule RIFAP ffessm offert ; CB à l'ordre du CODEP 27 plongée

FICHE D'INSCRIPTION à retourner auprès de

Nelly BOUCHER – 16 Résidence de la mare aux Chevaux – Fumeçon – 27930 GUICHAINVILLE

TEL : 06-14-82-85-38 - E.mail : nelly-boucher@orange.fr

AVANT le 9 février 2020 impérativement.

**Comité Départemental F.F.E.S.S.M. 27 - Commission Technique Départementale
Pôle CEP EVREUX**

Nelly BOUCHER
16 Résidence de la mare aux Chevaux
Fumeçon
27930 GUICHAINVILLE
GSM 06-14-82-85-38

E.mail : nelly-boucher@orange.fr

FORMATION RIFAP - SECOURISME PLONGEE - F.F.E.S.S.M.

Des 3 – 13 et 14 mars 2020

LIEU : PISCINE Jean BOUIN – salle de formation RHODONDE – rue Jean Bouin – EVREUX

Bulletin d'inscription

AVANT le 9 février 2020 impérativement.

NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Téléphone : _____

E mail : _____

Cadre à compléter impérativement :

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| CLUB DE PLONGEE : | N°du club de plongée : _____ |
| Numéro de licence : | |

Renseignements : titulaire du PSC1 ou du SST de moins de 2 ans (à compléter et pièces à fournir)

- titulaire du "PSC1 obtenu le à (fournir la copie du PSC1)"
- titulaire du SST obtenu le et/ou recyclé le (fournir copie de la carte SST)

M'engage à suivre l'Unité de formation « RIFAP Réactions et interventions Face un Accident de Plongée » qui se déroulera les **3 – 13 et 14 mars 2020** à EVREUX

Seriez vous éventuellement disponibles en soirées : oui non

et transmets un chèque de 10 € à l'ordre du CODEP 27 plongée (livre RIFAP offert) .

Fait à _____ Le _____

signature